

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**1.1 Identifiant du produit**

Nom du produit : 779162

1.2 Usages pertinents identifiés de la substance ou du mélange et usages déconseillés

Usage de la substance/du mélange : marquage

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche signalétique

49 Schooner Street

Coquitlam, Colombie - Britannique

Canada V3K 0B3

Téléphone : 604-523-8665

Télécopie : 604-526-5381

Appel sans frais : 1-800-472-7685

2. IDENTIFICATION DES RISQUES**2.1 Classification de la substance/du mélange conformément à la norme de communication des risques 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) et au système harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (GHS)****Risques physiques :**

Aucune information disponible

Risques pour la santé :

Aucune information disponible

Risques environnementaux

Aucune information disponible

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de risques : aucun

Terme signalétique : aucun

Déclarations des risques

Aucune information disponible

Précautions d'usage

Aucune information disponible

2.3 Autres risques

Aucune information disponible

3. COMPOSITION/INFORMATION RELATIVE AUX INGRÉDIENTS
1. Rouge

Composant	% concentration	N° CAS	GHS
Carbonate de calcium (CaCO ₃)	75~80	471-34-1	Aucunes données disponibles
Pigment d'oxyde de fer rouge	20~25	1309-37-1	Aucunes données disponibles.

2. Jaune

Composant	% concentration	N° CAS	GHS
Carbonate de calcium (CaCO ₃)	75~80	471-34-1	Aucunes données disponibles.
Oxyde de fer jaune	20~25	51274-00-1	Aucunes données disponibles.

3. Bleu

Composant	% concentration	N° CAS	GHS
Carbonate de calcium (CaCO ₃)	80~85	471-34-1	Aucunes données disponibles.
Bleu outremer	15~20	57455-37-5	Aucunes données disponibles

4. Noir

Composant	% concentration	N° CAS	GHS
Carbonate de calcium (CaCO ₃)	70~75	471-34-1	Aucunes données disponibles
Oxyde de fer noir	25~30	1309-38-2	Aucunes données disponibles

5. Vert

Composant	% concentration	N° CAS	GHS
Carbonate de calcium (CaCO ₃)	85~90	471-34-1	Aucunes données disponibles.
Vert fluorescent	10~15	1328-53-6	Aucunes données disponibles

6. Orange

Composant	% concentration	N° CAS	GHS
Carbonate de calcium (CaCO ₃)	85~90	471-34-1	Aucunes données disponibles.
Orange fluorescent	10~15	1719-72-8	Aucunes données disponibles.

7. Blanc

Composant	% concentration	N° CAS	GHS
Carbonate de calcium (CaCO ₃)	100	471-34-1	Aucunes données disponibles.

4. PREMIERS SOINS

4.1 Description des premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement les yeux en les gardant ouverts sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.
Contact avec la peau	Laver immédiatement avec du savon et de l'eau en abondance après avoir retiré les vêtements et chaussures contaminés. En cas d'apparition de symptômes, appeler immédiatement un médecin.
Ingestion	Ne pas provoquer le vomissement sans avis médical. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie buccale à une personne évanouie. Demander immédiatement des soins médicaux.
Inhalation	En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. Si elle respire difficilement, lui administrer de l'oxygène. Si elle ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. En cas d'apparition de symptômes, appeler immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible

4.3 En cas d'attention médicale et de traitement particulier immédiatement nécessaires

Notes à l'attention du médecin Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinctionMoyens d'extinction appropriés

Pulvérisation d'eau. Dioxyde de carbone (CO2). Produit chimique sec Mousse chimique

Moyens d'extinction ne devant pas être utilisés pour des raisons de sécurité Aucune information disponible

5.2 Risques particuliers associés à la substance ou au mélange

Le processus de décomposition thermique peut générer des gaz et vapeurs irritants.

5.3 Avis à l'intention des secours d'incendie

Comme dans tout incendie, il faut porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison de protection complète..

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1 Pour le personnel non-secouriste

Veiller à bien ventiler les lieux. Éviter la formation de poussières. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Évacuer le personnel en zone sûre. Maintenir les gens à distance et en amont du déversement/de la fuite. Utiliser un équipement de protection individuel. Éviter d'inhaler les vapeurs, les gouttelettes, les gaz ou les poussières.

6.1.2 Pour le personnel intervenant en cas d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuel approprié.

6.2 Précautions environnementales

Prévenir toute fuite ou tout déversement supplémentaire si cela est possible sans danger. Maintenir à distance des canalisations, des surfaces et des nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Passer le balai ou l'aspirateur ou absorber à l'aide d'un matériau inerte (p. ex. sable, gel de silice, liant acide, liant universel, sciure) et collecter dans des contenants appropriés et fermés pour recycler ou éliminer.

6.4 Référence aux autres sections

Le cas échéant, se référer aux sections 8 et 13.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

7.1 Pratiques de manipulation sécuritaire

Veiller à bien ventiler les lieux. Utiliser un équipement de protection individuel. Éviter tout contact physique direct. Ne pas respirer les poussières. Ne pas respirer les vapeurs ou les gouttelettes pulvérisées. Maintenir à distance des aliments, des boissons et de la nourriture pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer durant la manipulation. Maintenir à distance des matériaux inflammables et des sources de chaleur. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Se laver les mains avant de faire une pause et à la fin de la journée.

7.2 Conditions d'entreposage sécuritaire, incluant toute incompatibilité

Conserver dans un endroit frais, sec et bien aéré dans un contenant ou cylindre étanche. Pour que le produit conserve ses propriétés, le ranger à l'écart des sources de chaleur ou des rayons du soleil directs. Maintenir à l'écart des matériaux incompatibles, des sources d'inflammation et des personnes non qualifiées pour manipuler ce produit. Sécuriser et marquer la zone d'entreposage. Protéger les contenants/cylindres contre tous dommages matériels

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Composant	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH
Carbonate de calcium (CaCO ₃) (471-34-1)	Aucunes données disponibles	TWA 15 mg/m ³ (total) TWA 5 mg/m ³ (resp.)	TWA 10 mg/m ³ (total) TWA 5 mg/m ³ (resp.)
Trioxyde de fier (1309-37-1)	Aucunes données disponibles	TWA 15 mg/m ³ (total) TWA 5 mg/m ³ (resp.)	Aucunes données disponibles

Valeurs limites biologiques

Ce produit tel qu'il est fourni ne contient aucun matériaux dangereux assujettis à des limites biologiques établies par les autorités de réglementation particulières à la région.

Dose dérivée sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévue sans effet (PNEC) Aucune information disponible

8.2 Contrôles d'exposition

Mesures techniques

Veiller à ce que les lieux soient bien ventilés, en particulier dans les endroits confinés. Prévoir des stations de lavage oculaire et de douches d'urgence à proximité du lieu de travail.

MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection des yeux	Lunettes de protection avec écrans latéraux
Protection des mains	Gants de protection
Protection de la peau et du corps	Porter des gants et vêtements de protection appropriés pour éviter toute exposition cutanée.
Protection respiratoire	Utiliser un respirateur certifié NIOSH ou conforme à la norme européenne EN 149 si les limites d'exposition ont été dépassées ou en cas d'irritation ou d'autres symptômes.
Mesures d'hygiène	Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles en matière d'hygiène et de sécurité.
Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement	Aucune information disponible

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1 Informations relatives aux propriétés physiques et chimiques élémentaires**

État physique :	solide
Aspect :	rouge, bleu, blanc, orange, vert, noir, jaune
Odeur :	inodore
Seuil de perception de l'odeur :	aucunes données disponibles
pH :	8 - 9
Point de fusion/point de congélation :	825 °C /1517 °F
Point d'ébullition initial et domaine d'ébullition :	Aucunes données disponibles
Point d'ignition :	aucunes données disponibles
Vitesse d'évaporation :	aucunes données disponibles
Limites d'explosivité supérieures/inférieures :	aucunes données disponibles
Tension/densité de vapeur :	aucunes données disponibles
Densité relative :	aucunes données disponibles
Solubilité(s) :	aucunes données disponibles
Coefficient de partage: n-octanol/eau :	aucunes données disponibles
Température d'auto-inflammation :	aucunes données disponibles
Température de décomposition :	aucunes données disponibles
Viscosité :	aucunes données disponibles

9.2 AUTRES INFORMATIONS

Aucunes données disponibles

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1 Réactivité**

Absence de polymérisation dangereuse

10.2 Stabilité chimique

Stable à une température et une pression normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune dans des conditions de traitement normales

10.4 Situations à éviter

Proximité avec des produits incompatibles, exposition à l'air humide ou à l'eau, proximité au feu

10.5 Matériaux incompatibles

Oxydants puissants, acides forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO 2).

11 TOXICOLOGIQUE**11.1 Information sur les effets toxicologiques****(a) Toxicité aigüe**

Données toxicologiques des composants

Composant	DL50 voie orale	DL50 voie cutanée	CL50 voie respiratoire
Carbonate de calcium (CaCO ₃) (471-34-1)	6450 mg/kg (rat)	Aucunes données disponibles	Aucunes données disponibles
Trioxyde de fier (1309-37-1)	> 10000 mg/kg (rat)	Aucunes données disponibles	Aucunes données disponibles

(b) Corrosion/irritation cutanée Aucune information disponible

(c) Dommage/irritation oculaire grave Aucune information disponible

(d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Respiratoire Aucune information disponible

Cutanée Aucune information disponible

(e) Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune information disponible

(f) Carcinogénicité

Le tableau ci-dessous indique si un quelconque ingrédient a été répertorié comme carcinogène par l'une de ces agences nationales.

Composant	Allemagne	UE	RU
Trioxyde de diféryl (1309-37-1)	Cat. 3B	Aucunes données disponibles	Aucunes données disponibles

(g) Toxicité sur la reproduction Aucune information disponible

(h) Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

- **Exposition unique** Aucune information disponible

(i) Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

- **Exposition répétée** Aucune information disponible

Organes cibles Aucune information disponible

(j) Risque d'aspiration Aucune information disponible

Autres effets néfastes Les propriétés toxicologiques n'ont pas été étudiées de façon exhaustive.

Information concernant les perturbateurs endocriniens Inconnu

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Effets écotoxiques

Ne pas déverser dans les canalisations. Le produit contient la ou les substances suivantes qui présentent des risques pour l'environnement.

Composant	Algues d'eau douce	Poissons d'eau douce	Test Microtox	Daphnies
Trioxyde de diféryl (1309-37-1)	Aucunes données disponibles	LC0 : > 50000 mg/l/96 h (Danio rerio)	Aucunes données disponibles	EC50 : >100 mg/l/48 h
Pigment vert 7 (1328-53-6)	Aucunes données disponibles	LC50 : >250 ppm 48 h (Oryzias latipes)	Aucunes données disponibles	Aucunes données disponibles

12.2 Persistance et dégradabilité Aucune information disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation Aucune information disponible

12.4 Mobilité dans le sol Aucune information disponible

12.5 Résultats de l'évaluation BT/vPvB Aucunes données disponibles pour l'évaluation

12.6 Autres effets néfastes Aucune information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1 Méthodes de traitement des déchets provenant de résidus/produits inutilisés**

C'est au producteur de déchets chimiques qu'il incombe de savoir si le produit chimique éliminé est classé comme déchet dangereux. Les directives de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis relatives à la classification des produits figurent à l'article 40 CFR 261.3. De plus, le producteur de déchets chimiques doit consulter les réglementations fédérale, provinciale et locale pour s'assurer que la classification appliquée au produit est complète et exacte. Les réglementations fédérale, provinciale et locale doivent être observées.

Emballages contaminés

Vider les contenus restants. Éliminer les liquides conformément aux règlements locaux. Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT**IMDG/IMO** Non réglementé**14.1. Numéro ONU :****14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU****14.3. Catégorie(s) de risque de transport****14.4. Groupe d'emballage****ADR/RID** Non réglementé**14.1. Numéro ONU :****14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU****14.3. Catégorie(s) de risque de transport****14.4. Groupe d'emballage****ICAO/IATA** Non réglementé**14.1. Numéro ONU :****14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU****14.3. Catégorie(s) de risque de transport****14.4. Groupe d'emballage****14.5. Risques environnementaux** Aucun risque identifié**14.6. Précautions particulières pour l'utilisateur** Aucunes précautions particulières requises**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention Marpol 73/78 et au code IBC** Sans objet, marchandises emballées

15. INFORMATION RÈGLEMENTAIRE
15.1. Réglementation/législation relative à la sécurité, la santé et l'environnement visant spécifiquement la substance ou le mélange
15.2 Inventaires internationaux X = répertorié

Composant	EINECS	NZIoC	TSCA	DSL	NDSL	PICCS	ENCS	IECSC	AICS	KECI
Carbonate de calcium (CaCO ₃)	207-439-9	X	-	X	-	X	X	X	X	X
Trioxyde de fier	215-168-2	X	-	X	-	X	X	X	X	X
Hydroxyde de fer oxyde jaune	257-098-5	X	-	X	-	X	X	X	X	X
C.I. pigment bleu 29	611-533-9	X	-	X	-	X	X	X	X	X
Magnérite	215-169-8	X	-	X	-	X	X	X	X	X
Pigment vert 7	215-524-7	X	-	X	-	X	X	X	X	X
1,3-diphényl-5-(a-naphtyl) formazan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Légende

TSCA - Section 8(b) de l'Inventaire de la Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis.

EINECS - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Lista europea de las sustancias químicas notificadas.

NZIoC - Inventaire des produits chimiques de Nouvelle-Zélande.

LIS/LES - Liste intérieure des substances/Lista extérieure de las sustancias [Canada]. PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines.

ENCS - Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles du Japon.

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine.

AICS - Inventaire australien des substances chimiques.

KECI - Inventaire des substances chimiques existantes en Corée

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucun rapport/aucune évaluation de la sécurité chimique (CSA/CSR) n'a été effectué(e).

16. AUTRES INFORMATIONS

La présente fiche signalétique est conforme à la norme de communication des risques 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) et au système harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (GHS).

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

L'information figurant sur cette fiche signalétique a été obtenue auprès de sources réputées dignes de confiance. Cependant, cette information est fournie sans aucune garantie, expresse ou implicite, quant à son exactitude. Les conditions ou méthodes de manipulation, d'entreposage, d'utilisation ou d'élimination du produit échappent à notre contrôle et pourraient être hors de l'état de nos connaissances. Pour cette raison, parmi d'autres, nous ne pouvons être tenus responsables et déclinons expressément toutes responsabilités, pertes, dommages ou frais occasionnés par, ou liés d'une manière quelconque à la manutention, l'entreposage, l'utilisation ou l'élimination du produit. La présente fiche signalétique a été préparée pour ce produit et doit être utilisée uniquement pour celui-ci. Si le produit est utilisé comme composant d'un autre produit, l'information figurant sur cette fiche signalétique pourrait ne pas être valable.

Fin du document